

Transdev expérimente l'intermodalité entre bus et vélo sur deux lignes du réseau La Métropole Mobilité

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan vélo métropolitain, depuis le 8 juin et pendant un an, les voyageurs peuvent transporter leurs vélos à bord des véhicules de deux lignes du réseau Ulysse / La Métropole Mobilité entre les communes de Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Port-de-Bouc et Martigues. Un moyen de favoriser l'intermodalité au quotidien et la pratique du cyclotourisme sur le territoire métropolitain !

L'expérimentation conduite, du printemps 2020 au printemps 2021, avec un bilan d'étape 6 mois après le démarrage de l'opération, se déroule sur deux lignes du réseau Ulysse / La Métropole Mobilité, exploitées par le groupe TRANSDEV :

- Ligne 1 : Port-Saint-Louis-du-Rhône/Fos-sur-Mer/Istres/Miramas.
- Ligne 2 : Port-Saint-Louis-du-Rhône/Fos-sur-Mer/Port-de-Bouc/Martigues.

Les autocars, circulant sur ces deux lignes métropolitaines, sont équipés de 2 portes vélos monoblocs pouvant emporter chacun 2 à 3 vélos (en fonction de la taille du vélo) tout en conservant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

L'expérimentation vise à favoriser le cyclotourisme ainsi que l'intermodalité en gare SNCF et Pôles d'échange multimodaux. En fonction des résultats de cette expérimentation, le dispositif pourra perdurer et se généraliser sur d'autres lignes du réseau La Métropole Mobilité.

Les partenaires de l'expérimentation

À propos de TRANSDEV

En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, Transdev, The mobility company, permet à tous de se déplacer librement. Transdev transporte 11 millions de passagers au quotidien grâce à ses différents modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement, qui connectent les individus et les communautés. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises dans la recherche de solutions de mobilité plus sûres et innovantes : ce sont 82 000 femmes et hommes au service de ses clients et passagers. Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts à 66% et par le Groupe RETHMANN à 34%. En 2018, présent dans 20 pays, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros. Retrouvez-nous sur www.transdev.com ou téléchargez l'application MY Transdev depuis l'App Store ou Google Play.

À propos de la FNTV PACA

La FNTV PACA est une fédération professionnelle régionale adhérente de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs. Elle compte près de 150 adhérents (TPE-PME indépendantes, filiales de groupes, établissements publics) présents dans les 6 départements de Provence Alpes Côte d'Azur. Ses adhérents exercent tous les métiers du transport routier de voyageurs avec 3 activités principales :

- le service public métropolitain, départemental et régional des transports,
- le tourisme par autocar,
- les services librement organisés (SLO- en application de la Loi Macron).

COMMUNIQUE DE PRESSE 3 JUILLET 2020

Le transport routier de voyageurs représente en PACA près de 8 000 emplois dont 80% sont des emplois de conducteurs.

La FNTV PACA est le partenaire privilégié des collectivités locales, Autorités Organisatrices des Transports (AOT) pour toutes les questions rattachées aux politiques publiques « Déplacements et mobilité ».

À propos de RAMDAM

Les 7 associations (environ 3 000 adhérents) qui agissent en faveur de l'usage du vélo et des modes alternatifs à la voiture des pays d'Aix-en-Provence, d'Aubagne, de Marseille, de l'Ouest - Etang de Berre, de La Ciotat et de Salon ont décidé, en 2016, de se fédérer et de créer l'association RAMDAM pour être l'interlocuteur de la Métropole qui a la compétence transport et mobilité.

Ces associations « se bougent les mollets et les méninges » pour que la Métropole Aix-Marseille-Provence prenne en compte les besoins, les propositions et les attentes des cyclistes et autres pratiquants de modes de déplacements alternatifs au sein de cette grande Métropole. Actuellement, le réseau associatif de RAMDAM est impliqué dans la mise en œuvre et le suivi des 15 actions du plan vélo métropolitain.

A propos de la Métropole Aix-Marseille-Provence :

Autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire d'une superficie de 3148 km², la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite répondre aux enjeux de qualité de l'air et de santé publique en favorisant l'usage du vélo comme mode de déplacement actif et alternative au tout voiture. Depuis juin 2019, une étape a été franchie avec la mise en œuvre du Plan vélo métropolitain mobilisant 60 millions d'euros sur cinq ans pour donner une nouvelle place au vélo sur le territoire métropolitain. Objectif : doubler la part modale du vélo d'ici à 2024 au sein du territoire. Aujourd'hui, plus de 60 % des métropolitains considèrent le vélo comme un mode de déplacement d'avenir. Encourager son usage et sécuriser sa pratique constituent donc des enjeux majeurs pour favoriser son développement.

CONTACTS PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - Service presse - Stephane GIREAU - 06 32 87 19 86 - stephane.gireau@ampmetropole.fr

TRANSDEV - Communication & Innovations - Axelle Astouric - 06 20 03 16 26 - axelle.astouric@transdev.com

FNTV PACA - Développement durable - Marine Bernard - 06 84 32 59 75 - mbernard@fntv-paca